



Profitez des appels illimités ce week-end

Tapez vite **887*1*7#**

0F/min sur tous vos appels vers TOGO TELECOM toute la journée du **samedi** et **dimanche**.

Coût de souscription : 500F

RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112

N°688

du 07
MARS 2014



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

FAURE POUR UNE VIE REPUBLICAINE APAISEE

Tu veux ou tu veux pas aurait pu être la ritournelle de cette audience présidentielle d'abord sollicitée par Jean-Pierre Fabre qui s'est ensuite effrayé de la voir accordée avant finalement de l'accepter. On sourira plus tard de ces atermoiements. Pour l'instant, l'important est que ce 5 MARS 2014 se soit tenue cette rencontre importante entre le Président de la République et le Président de l'ANC. M. Fabre était accompagné de trois de ses proches, Abi Tchessa (PSR), Aimé Tchaboré Gogué (ADDI) et Zeus Ajavon, coordonnateur du CST (Collectif Sauvons le Togo)

Trois enseignements peuvent être tirés de ce moment républicain qui honore la démocratie togolaise :

1. Le dialogue politique prôné par le Président de la République est d'abord illustré par sa propre pratique. En effet, chaque fois qu'il a été sollicité, le Chef de l'Etat a réagi promptement pour répondre favorablement à toute ouverture de dialogue. Cette attitude révèle la méthode de gouvernance du Président de la République : illustrer concrètement ses paroles plutôt que de se contenter d'affirmations non suivies d'effets. Le Président confirme qu'il tient à agir selon ses paroles et parfois même qu'il préfère agir plutôt que de parler. Un homme d'actions concrètes en somme.

2. Les contours de cet événement démontrent que, dans la classe politique, certains continuent à penser à leur positionnement plutôt qu'au peuple. Cette

suite à page 6

P.3 Rencontre entre le chef de l'Etat et l'opposant Jean-Pierre Fabre

Faure Gnassingbé reste dans les termes de sa lettre du 25 février



Poignée de mains entre Faure Gnassingbé et Jean-Pierre Fabre

P.4 Pour sa 5^{ème} réunion du conseil des ministres

L'Autorité du Bassin de la Volta attendue à Lomé le 17 mars

P.7 Suivi-évaluation de la SCAPE

Les agendas 2014 des Plans de Travail et Tableaux de Bord Annuel des Indicateurs validés

P.7 Remise de diplôme d'honneur aux employés de la CEET

Le D.G. Djétéli promeut l'excellence et le professionnalisme

P.3 Entre deux phases de la réalisation du projet PERI

L'AGETUR fait réviser les compétences de ses soumissionnaires

moovlove
Nos offres pour emballer vos coeurs !

no limit

groupes etisalat

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

BlackBerry 9220 95 000 F CFA
2 mois d'abonnement BlackBerry offert

Alcatel OT 132 8 900 F CFA
1 kit de connexion

HUAWEI G1101 4 500 F CFA
1 kit de connexion

Alcatel OT 232 9 500 F CFA
1 kit de connexion

Alcatel OT 2170 10 000 F CFA
1 kit de connexion

HUAWEI G3621L (Double SIM) 11 900 F CFA
5 000 F de crédit offert vers Moov

www.moov.tg

PA-LUNION
www.pa-lunion.com

.COM

Rencontre entre le chef de l'Etat et l'opposant Jean-Pierre Fabre Faure Gnassingbé reste dans les termes de sa lettre du 25 février

Late Pater

Il a souhaité le dire de vive voix au chef de l'Etat et il s'est vu répéter le contenu de la lettre à lui adressée par le numéro 1 togolais. Jean-Pierre Fabre, le leader de l'ANC était chez Faure Gnassingbé le 5 mars 2014, à sa demande. Pour la première fois, depuis le déclenchement de sa stratégie des marches pour la conquête du pouvoir en 2010, à la suite de l'échec à l'élection présidentielle. Il ne fallait pas se tromper sur ce qui devait découler de cet entretien tant médiatisé, parce qu'il serait surprenant que Faure Gnassingbé s'écarte de la logique qui a guidé sa lettre-réponse à Jean-Pierre Fabre en ce qui concerne la mise en œuvre des réformes inscrites à l'Accord politique global de 2006. « Comme vous le savez, la consolidation de la démocratie dans notre pays exige que chaque institution joue pleinement son rôle. Le peuple togolais a aujourd'hui l'avantage de disposer d'une Assemblée nationale où les principaux courants politiques sont représentés. Elle offre ainsi le cadre le plus indiqué pour débattre utilement des réformes envisagées, conformément à l'esprit de l'Accord politique global. J'ai instruit à cet effet le Premier ministre afin qu'il prenne les dispositions pour l'ouverture prochaine au sein de l'Assemblée nationale des discussions sur les propositions de réformes institutionnelles et constitutionnelles. Le Premier ministre prendra attache avec vous dans ce cadre et restera à l'écoute de toutes les bonnes volontés qui se manifesteront », écrivait Faure Gnassingbé à Jean-Pierre Fabre le 25 février 2014.

Au finish, les déclarations d'après-entretien n'ont rien remis en cause. On retiendra seulement que, malgré leurs tapages et démonstrations pseudo-juridiques de tous les jours faisant croire que Faure Gnassingbé est en train de faire son deuxième et dernier mandat, l'équipe des opposants qui a fait le déplacement du palais de la Présidence (Jean-Pierre Fabre, Abi Tchessa, Aimé Tchaboré Gogué et Zeus Ajavon) n'a pas pu glisser au chef de l'Etat, en live, qu'il n'a pas le droit d'être candidat en 2015. Qu'à cela ne tienne, la postérité retient que Fabre & Cie ont ainsi mangé leur totem qui enseignait qu'un opposant qui va s'asseoir et discuter avec le président de la République est un vendu et un traître de la lutte démocratique.

La déclaration de Christian Trimua, Secrétaire d'Etat en charge des relations avec les Institutions de la République

Que peut-on retenir des discussions ?

Le président de la République a reçu ce mercredi, à sa demande, une délégation conduite par M. Jean-Pierre Fabre. La délégation avait souhaité rencontrer le



Le Président Faure Gnassingbé et Jean-Pierre Fabre (à gauche)

président de la République pour lui exprimer les raisons pour lesquelles ils estimaient que le cadre idéal pour mener les discussions parlementaires n'était pas le cadre idéal pour mener les discussions constitutionnelles et institutionnelles. La déclaration de Jean-Pierre Fabre

Nous avons rencontré le Chef de l'Etat à ma demande pour échanger sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles préconisées par l'APG en vue de l'organisation d'élections libres, équitables, transparentes et démocratiques dans notre pays. Nous avons eu des échanges avec le Chef de l'Etat. A l'issue des échanges nous lui avons remis un mémorandum qui récapitule nos positions. Le Chef de l'Etat nous a demandés de poursuivre les discussions avec le

se préciser sur la meilleure forme à donner à la recherche du cadre idéal pour les réformes constitutionnelles et institutionnelles.

La déclaration de Jean-Pierre Fabre

Nous avons rencontré le Chef de l'Etat à ma demande pour échanger sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles préconisées par l'APG en vue de l'organisation d'élections libres, équitables, transparentes et démocratiques dans notre pays. Nous avons eu des échanges avec le Chef de l'Etat. A l'issue des échanges nous lui avons remis un mémorandum qui récapitule nos positions. Le Chef de l'Etat nous a demandés de poursuivre les discussions avec le

Premier ministre puisque le Premier ministre nous a invités pour des discussions la semaine prochaine, le jeudi 13 mars.

Est-ce que le Chef de l'Etat vous a accordé une oreille attentive ?

Les sujets qui ont fait l'objet de discussions étaient des sujets sérieux et les discussions se sont déroulées dans une ambiance sérieuse.

Quel est le point essentiel dans le mémorandum ?

Nous avons expliqué dans le mémorandum les raisons pour lesquels l'Assemblée nationale ne peut pas être le cadre pour les discussions sur les réformes.

Quelles sont ces raisons aujourd'hui ?

L'Assemblée nationale est le lieu de la loi de la majorité. L'APG préconise le consensus.

Vous avez eu l'occasion de dire au Président de ne pas se représenter en 2015 ?

Ce n'est pas le sujet de discussion, quand le moment viendra, on le dira. Je dois ajouter que nous avons saisi l'occasion pour exprimer certaines préoccupations s'agissant notamment des jeunes qui sont détenus dans le cadre des incendies des marchés.

Et qu'est-ce qu'il a dit ?

Qu'il verra.

La CNSC en appelle à un « cadre favorable » au sein du Parlement

Dans un courrier adressé au président de l'Assemblée nationale, la Concertation nationale de la société civile du Togo (CNSC) trouve dans l'échange respectueux de courriers entre le président Faure Gnassingbé et l'opposant Jean-Pierre Fabre la marque des « pratiques démocratiques ». Elle s'en réjouit et, du coup, « encourage ces initiatives visant à décriper le climat sociopolitique du pays ».

«...il nous sied de convier de manière citoyenne les autorités parlementaires et les représentants de la Nation à créer le cadre favorable aux discussions et au compromis sur l'ensemble de ces réformes », écrit Amégakpo Komivi, le Directeur exécutif de la CNSC. Et de souligner, au nom de la société civile, que les réformes constitutionnelles et institutionnelles voulues par le peuple togolais ont

un visage dont les contours ont été définis par l'APG et les travaux à la fois du Cadre permanent de dialogue et de concertation (CPDC) et de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR).

Il faut rappeler que la CNSC est un réseau d'acteurs de la société civile (ONG, associations, réseaux d'organisations et de fédération d'organisations citoyennes et de mouvements sociaux) du Togo, et se

définit comme un tissu de relations qui catalyse les volontés, stimule les idées, fait naître de nouveaux projets, de nouveaux partenariats, de nouveaux réseaux. Elle est avant tout un espace de dialogue entre les acteurs des organisations citoyennes de tout le pays. Elle fédère les acteurs individuels et les organisations, analyse des problématiques qui les concernent, cherche des solutions et dégage des positions communes.

Entre deux phases de la réalisation du projet PERI

L'AGETUR fait réviser les compétences de ses soumissionnaires

Des arrêts de chantier de deux mois pour utilisation de fer à béton non conforme, des dallages au sol non ferrailés, des passages de tuyaux d'évacuation des eaux de pluie dans les poteaux et les éléments de chaînage, des avenants importants liés aux travaux des rampes mal implantées et/ou des fondations mal adaptées au terrain, des cahiers de chantier non remplis ou mal remplis ou des décomptes rejetés pour n'avoir pas respecté le format... Voilà autant de problèmes liés à la construction de 39 salles de classes du Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI) qui ont conduit l'Agence d'exécution de travaux urbains au Togo (Agetur-Togo) à



Un bloc de latrines de 6 cabines séparées pour filles et garçons (Projet PERI)

rassembler, mardi et mercredi, entrepreneurs, chefs de chantier, chefs de mission, contrôleurs permanents et environnementalistes

pour comprendre ce qui n'a pas bien tourné.

Et pourtant, sur le chantier, les cinq entreprises retenues sont

contrôlées par le contrôleur permanent du bureau appuyé par le chef de mission, avec une présence obligatoire tous les quinze jours. Sur le plan régional, le contrôle est exercé par l'intermédiaire des chargés de construction du ministère des Enseignements primaire et secondaire qui ont une supervision au moins une fois toutes les deux semaines. Au niveau central, l'Agetur, maître d'ouvrage délégué et le ministère vont regarder au moins une fois le mois. Au finish, c'est le bailleur de fonds, la Banque mondiale, qui passe tous les trois mois. Mais rien n'y a fait. Ici, c'est

suite à la page 4

Par rapport aux pays voisins

Le microcrédit viable pour l'économie intérieure, mais échappe à la supervision

Jean Afolabi

Le secteur du microcrédit a connu une croissance très rapide au Togo. Entre 2009 et 2012, les dépôts et les prêts ont augmenté de 70% et de 80%, respectivement, et le nombre de clients est passé de 0,7 à 1,2 million. A la fin de 2012, la part du microcrédit dans les dépôts était de 16% du système financier. Le microcrédit joue un rôle crucial dans l'inclusion financière, notamment chez les pauvres et dans les populations rurales car, il dessert un nombre considérable de ménages. Le secteur du microcrédit du Togo joue un rôle relativement plus important dans l'économie intérieure que dans les pays voisins, ainsi qu'en témoignent les indicateurs d'approfondissement financier plus élevés, de même que la proportion

relativement plus importante de la population qui est couverte par le secteur. C'est ce qu'affirme le Fonds monétaire international (Fmi).

Mais le Fonds estime qu'il s'avère nécessaire d'améliorer la réglementation du secteur du microcrédit. La prévalence des prêts et des dispositifs institutionnels informels entrave une supervision effective. Il existe une prolifération de petites entités financières qui opèrent sans licence ni autorisation officielles. L'infrastructure de supervision est mal équipée pour surveiller et faire appliquer les licences et fermer les entités illégales. Actuellement, il a plus de 60 entités de microcrédit de ce type. Il est aussi nécessaire de maîtriser les opérations de type pyramidal qui compromettent la stabilité du secteur financier et social.

Des mesures sont requises pour

remédier à la vulnérabilité de certaines banques. La situation générale du système bancaire semble stable, mais les chiffres agrégés masquent les faiblesses de certaines banques. Même si les prêts non productifs ont nettement baissé ces cinq dernières années et si les niveaux d'adéquation des fonds propres sont solides dans l'ensemble du système, il existe des différences substantielles entre les banques. Les tests de résistance réalisés récemment suggèrent que le système est solide selon les calculs traditionnels de la liquidité et de la solvabilité, mais ils indiquent également qu'il est impératif de ne pas négliger les risques qui découlent des prêts hautement concentrés et du biais à court terme des dépôts.

Entre deux phases de la réalisation du projet PERI

L'AGETUR fait réviser les compétences de ses soumissionnaires

suite de la page 3

comme on passait ces manquements en pertes et profits.

Pendant qu'on se prépare à passer à la phase 2 du même projet – avec la construction de 165 salles de classe – il importait de revisiter les compétences. Très pudiquement, on préfère l'appeler renforcement des capacités de ceux-là qui ont décroché des marchés de la seconde phase. Officiellement, d'après Victor Anani Djogbessi, le Directeur technique de l'Agetur, il s'agit de tirer des leçons des « expériences acquises pendant la phase 1 de construction, afin d'éviter de retomber dans les mêmes erreurs et de permettre de réaliser avec efficacité les infrastructures scolaires en milieu urbain phase 2 ». Pendant deux jours, il a été question de la maîtrise de la structuration du marché des entreprises, de la possession et de la compréhension des plans, de la détermination et de l'harmonisation des méthodes de contrôle, de la prise en compte des mesures environnementales et sociales. Ou encore du format des attachements et décomptes.

Entre autres leçons, les participants à l'atelier auront retenu qu'il faut éviter de mettre les latrines de manière à ce que les élèves de sexes différents empruntent le même chemin pour y aller. Ou d'éviter de mettre les latrines à moins de 30 mètres des salles de classes, des habitations ou des points d'eau et dans le sens des vents dominants vers les salles de classe. Pour la phase 2, il faudra également éviter de mettre la première couche de crépissage sur le mur sec, ou éviter de faire la deuxième couche sans avoir mouillé le gobetis et sans qu'il

ne soit sec. Les maçons éviteront, par ailleurs, de couper les éléments porteurs par des tuyaux d'évacuation des eaux de pluies, de couler les bétons sans réceptionner les armatures, de poser les claustras avec des tubes carrés plutôt qu'avec du bois, ou de faire des rampes supérieures à 5%. La menuiserie veillera à ne plus laisser des vides entre le cadre et le mur, au risque que le cadre ne finisse par se décoller avec l'utilisation.

En rappel, le Projet PERI a été conçu pour soutenir la mise en œuvre de la première phase du Plan Sectoriel de l'Education (PSE). L'objectif de développement du projet est d'accroître la couverture scolaire et le taux de rétention de l'enseignement primaire, de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, et de renforcer les capacités institutionnelles et communautaires en matière de mise en œuvre et de gestion du projet. Plus spécifiquement, il s'agit de promouvoir l'accès à l'éducation à travers la construction de salles de classes, d'améliorer l'apprentissage des élèves en fournissant des manuels scolaires, des allocations de subventions aux écoles et la construction de nouvelles écoles de formation des enseignants, et enfin de renforcer les compétences des acteurs institutionnels et communautaires. Le PERI est financé par le Partenariat Mondial pour l'Education et est placé sous la tutelle du ministère des Enseignements primaire et secondaire. Sa mise en œuvre est placée sous la supervision de la Banque mondiale, qui gère le projet pour le compte du Partenariat Mondial pour l'Education. La période d'exécution du PERI va de

Février 2011 à Mai 2014. Dans sa composante 1 (Accroître l'accès à l'éducation), le PERI consacre la construction des salles de classe, majoritairement en milieu rural, avec un accès facile aux personnes handicapées et dotées d'infrastructures connexes, telles que des latrines séparées pour filles et garçons ainsi que du mobilier scolaire et un bureau pour la direction. Le PERI applique la nouvelle stratégie du ministère de tutelle relative aux constructions scolaires et qui comporte : (i) un volet « Planification », à travers lequel une partie des responsabilités de planification est déléguée aux inspections ; le bureau central de la planification reste responsable de la répartition des constructions à faire par inspection, sur la base de critères spécifiques d'équité et de discrimination positive pour les zones les plus défavorisées ; et (ii) un volet « Mise en œuvre des constructions » selon lequel la gestion de la construction des écoles est déléguée par le ministère à une maîtrise d'ouvrage déléguée en milieu urbain, et aux Comités de gestion des écoles primaires (COGEP) en milieu rural. Concernant la Phase 1, le processus de sélection des sites en vue de la construction des salles de classe, avec toutes les infrastructures connexes, a été faite sur la base de critères d'équité, à savoir l'ancienneté de l'école, l'effectif, le ratio élève-maître, le ratio de salles de classes en matériaux provisoires, et l'accessibilité. Avec des conventions de financement signées avec les COGEP. Au niveau des zones urbaines, la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée est signée avec Agetur-Togo.

Pour sa 5ème réunion du conseil des ministres L'Autorité du Bassin de la Volta attendue à Lomé le 17 mars

La capitale togolaise est choisie pour abriter la 5^{ème} réunion du Conseil des ministres de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), qui regroupe six pays dont le Togo, apprend-on officiellement. La rencontre de Lomé sera précédée, du 10 au 15 mars, par la réunion préparatoire du comité des experts. Indique le ministre Bissoune Nabagou de l'Équipement rural. La réunion devra approuver les rapports d'activités et financiers 2012-2013, les programmes d'activités et le budget 2014, ainsi que les résultats des diverses études réalisées. Elle devra également préparer la 2^{ème} conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, et nommer le personnel permanent prioritaire dont le recrutement avait été autorisé par la 4^{ème} réunion du conseil des ministres.

L'Autorité du Bassin de la Volta a été créée par convention le 19 janvier 2007 entre les chefs d'Etats du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mali et du Togo. Elle a pour mission principale la mise en œuvre d'une coopération internationale pour la gestion rationnelle et durable des ressources en eau du bassin du fleuve Volta. Elle est chargée, entre autres, d'organiser et de renforcer la concertation entre les pays du bassin du fleuve et les partenaires au développement intéressés et concernés par la gestion et le développement des ressources en eau du bassin, et de réaliser des projets et ouvrages communs. Elle est également chargée d'harmoniser les politiques nationales de gestion des ressources en eau du bassin par l'adoption et la mise en application sur l'ensemble du bassin de l'approche Gestion intégrée des ressources en eau. Elle est par ailleurs chargée de mobiliser les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la mise en œuvre des études, recherches et travaux pour l'utilisation des ressources en eau au service du



Bissoune Nabagou, Ministre de l'Équipement rural

développement économique et social du bassin de la Volta.

La création de cette structure est se justifie par la dégradation continue des ressources naturelles, en particulier des ressources en eau liée aux changements et perturbations climatiques dus aux impacts négatifs des activités humaines. Cette prise de conscience, en Afrique de l'ouest s'est manifestée, pour ce qui est du bassin du fleuve Volta, par la création d'un organisme interétatique pour sa gestion dans le but de faciliter une coordination efficace des actions de développement et un accroissement des ressources en eau de ce bassin hydrographique.

En février dernier, l'Autorité du Bassin de la Volta s'est fait remettre, par la Banque africaine de développement (Bad), des équipements de mesure hydrométrique nécessaires pour renforcer son réseau de suivi hydrologique. Avec cet objectif d'améliorer la gestion des ressources en eau transfrontalières et le développement du bassin. Les équipements seront répartis entre la Direction exécutive de l'Autorité et les six pays membres qui la composent. Le geste de la Bad, par l'entremise de la Facilité africaine de l'eau (Fae), venait soutenir le projet Volta Hycos, soit le Système d'observation du cycle hydrologique du bassin de la Volta.

Le projet Volta Hycos vise à moderniser le réseau hydrométrique et à appuyer les services hydrologiques nationaux, à renforcer

le centre régional du projet, à développer la base de données hydrologiques et le système d'information pour le Bassin de la Volta. Il permettra également de renforcer les capacités des cadres des services hydrologiques nationaux et de la Direction exécutive de l'ABV, en charge de l'exploitation des réseaux de suivi hydrologique et du traitement des données collectées. « La prise régulière de mesures hydrométriques est d'une importance capitale pour assurer une gestion informée et adéquate des ressources en eau », a indiqué Akissa Bahri, coordonnatrice de la Facilité africaine de l'eau. Et d'ajouter : « L'Autorité du Bassin de la Volta et ses membres seront dorénavant mieux outillés pour comprendre les variations hydrométriques en temps réel, ainsi que les effets du changement climatique sur les ressources en eau pour envisager des actions de développement qui soient porteuses de résultats viables ».

Grâce à ces équipements, l'ABV et les pays riverains du bassin pourront disposer de données et informations fiables sur les ressources en eau, nécessaires – entre autres – pour planifier le développement économique du bassin, concevoir les infrastructures et aménagements divers, prévoir les crues éventuelles et assurer le suivi de l'impact du changement climatique sur les ressources en eau et l'environnement.

A l'AG extraordinaire d'Ecobank

Les administrateurs échappent à la reconstitution

Réunis à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire, les actionnaires du Groupe Ecobank ont adopté ce jour le plan d'action sur la gouvernance d'entreprise proposé par le conseil d'administration en application des recommandations de la Securities & Exchange Commission (SEC) du Nigéria contenu dans un rapport conjoint élaboré avec le Groupe international d'audit, de conseil et d'expertise comptable, KPMG. La mise en œuvre du plan en 51 points prend effet immédiatement, indique un communiqué du groupe. Lors de leur réunion, à laquelle ont assisté aussi bien des actionnaires institutionnels que des minoritaires, les

12 membres actuels du conseil d'administration de Ecobank Transnational Incorporated ont été retenus à la suite de la décision des actionnaires institutionnels PIC, AMCON et IFC de retirer la motion relative à la reconstitution du conseil d'administration qui aurait eu pour tâche de gérer la Banque jusqu'à la présentation des résultats 2013 à l'assemblée générale qui devrait avoir lieu en juin.

L'assemblée générale extraordinaire a également adopté 3 résolutions modifiant les statuts de la Société. Selon les nouveaux statuts, ETI ne peut faire aucune acquisition, fusion ou cession des actifs dont la valeur est supérieure ou égale à 20%

de la valeur nette comptable de la Société sans l'approbation des actionnaires présents en assemblée générale obtenue à la majorité simple. Les actionnaires ont voté également pour limiter le nombre maximum d'administrateurs à quinze (15) membres et pour qu'aucun administrateur n'excède un total de neuf ans.

Une résolution autorisant le Conseil d'administration à lever à tout moment dans un intervalle de trois ans des capitaux supplémentaires à hauteur de vingt pour cent (20%) du capital social, sans référence à l'assemblée générale, avec date de prise d'effet immédiate n'a pas été adoptée.

FOOTBALL/LIGUE DES CHAMPIONS

Anges FC dans le collimateur de la CAF

Éliminé par Enyimba à l'issue du match retour du tour préliminaire de la Ligue des Champions, Anges FC fait désormais face à une plainte déposée par le club d'Aba auprès de la Commission d'organisation inter-clubs de la CAF, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération Togolaise de Football.

Les Eléphants d'Aba qui ont été battus à Lomé 2-1, mais ont pu profiter de leur large victoire de la manche aller 3-1, se sont plaints des conditions d'accueil, d'hébergement et de restauration que l'hôte togolais leur a offertes. Des conditions qui ne sont pas réglementaires selon eux. En outre, les Nigériens accusent les Togolais de n'avoir pas respecté les dispositions relatives aux facilités d'entraînement, aux mesures de sécurité ainsi qu'à l'assistance qu'ils devraient avoir de la part de la Fédération Togolaise de Football et de Anges FC.

Le club de Notsé avait jusque mercredi soir pour répondre point par point aux griefs d'Enyimba afin de ne pas prêter flanc à d'éventuelles sanctions de la CAF, notamment des amendes et, dans le pire des cas une suspension pour les prochaines compétitions africaines.

Battu 2-1, chez lui dimanche par AS Real de Bamako, en seizième de finale aller (1-2) aller de la Ligue des champions, le club d'Aba se déplace diman-



che à Bamako avec bien d'incertitude. "Il n'y a jamais la moindre certitude. Au premier tour nous étions menés 1-0 chez nous par les Togolais de Notsé et nous avons fait la différence dans les dix dernières minutes en inscrivant

trois buts. Au retour, ils nous ont battus chez eux 2-1. On n'est pas passé très loin d'une énorme déconvenue. Il est donc impératif de rester modeste et de respecter l'adversaire, quel que soit son pedigree", avance le président

Felix Anyansi Agwu dont le club avait imposé sa loi à deux reprises il y a une dizaine d'années mais qui vit depuis dans son rêve d'une troisième couronne mais la réalité du terrain l'en a jusqu'alors empêché.

Un club prêt à lever la clause libératoire de Messi, 700 M € pour acheter le Milan AC

L'incroyable offre à venir pour Lionel Messi, le Milan AC en vente et un Florentino Pérez dans l'œil du cyclone, retrouvez dans votre revue de presse du jour toutes les dernières infos de la presse sportive européenne.

Le Milan AC mis en vente ?

Au cœur d'une saison pour le moins difficile pour le Milan AC, voici une nouvelle qui ne va pas manquer de secouer le club lombard. En effet, la plupart des médias italiens évoquent ce matin une possi-

ble vente de l'emblématique club italien. Selon les révélations du groupe financier américain Bloomberg, le club cher à Silvio Berlusconi pourrait être vendu contre un chèque de 700 M€. Si l'information a déjà été démentie par Fininvest, la holding financière contrôlée par la famille Berlusconi, le montant évoqué laisse songeur.

Florentino Pérez attaqué en justice

Les présidents de club ont décidé ment la vie dure en Espagne. Après le départ provoqué de

Sandro Rosell du Barça suite à l'affaire Neymar, c'est au tour du patron du Real Madrid Florentino Pérez d'être la cible de la justice. Mundo Deportivo révèle en effet que le président merengue a été attaqué en justice par 15 socios madriléens. La raison ? Pérez a quelque peu modifié les statuts du club qui obligent désormais les socios à compter, non plus 10, mais 20 ans d'ancienneté pour se présenter aux élections présidentielles.

Offre mirobolante pour Lionel Messi ?

Déclaré intransférable par le nouveau président du FC Barcelone, Josep Maria Bartomeu, Lionel Messi attise tout de même la convoitise de quelques clubs très riches. Et selon El Confidencial, Manchester City aurait décidé de payer la clause libératoire du prodige argentin, à savoir 200 M€ ! Un prix faramineux qui ferait de la Pulga le joueur le plus cher de l'histoire du football. Et de loin ! Encore faut-il que Messi soit partant

Klose, un Mondial et puis s'en va

Miroslav Klose a annoncé qu'il devrait prendre sa retraite internationale après la Coupe du monde 2014. Mais avant, il reste encore quelques records à battre pour l'ancien buteur du Bayern Munich.

Mercredi soir, l'Allemagne affronte le Chili en match amical, en vue de préparer le Mondial 2014. Une rencontre qui permettra à Miroslav Klose de commencer sa tournée d'adieu en équipe nationale. L'attaquant de la Lazio Rome a en effet annoncé qu'il ne porterait plus le maillot de la Nationalmannschaft après le Mondial brésilien. "Je pense que la Coupe du monde au Brésil sera mon dernier tournoi", a déclaré "Miro" au quotidien Süddeutsche Zeitung. Pour autant, pas question d'arrêter sa carrière en club, malgré son âge élevé (35 ans) : "Vu ma forme du moment, je pense pouvoir encore jouer deux ans au haut niveau."

Sélectionné pour la première fois avec l'Allemagne en mars 2001, l'ancien attaquant du Werder Brême ou encore du Bayern Munich n'a plus jamais quitté la sélection depuis. Avec 68 buts à son actif, il est avec Gerd Müller le codétenteur du record de buts marqués pour l'Allemagne. Le



Mondial brésilien sera aussi pour lui l'occasion de détenir un record encore plus prestigieux : celui du meilleur buteur en Coupe du monde. Klose en est à 14 (tout comme Gerd Müller, décidément) en 3 Coupes du monde, alors que Ronaldo (le Brésilien)

en est pour sa part à 15. Deux buts l'été prochain lui suffirait à entrer dans les livres d'histoire du football.

Mais son rôle dans la sélection allemande est plus importante que celle d'un simple buteur. Au sein d'une formation rajeunie, il fait aussi office

de grand frère pour les autres membres de l'équipe. Son départ sera donc une véritable perte pour Joachim Löw, qui manque de numéro 9 au sein de sa formation. Mais après 13 ans de bons et loyaux services, quoi de plus normal.

FOOTBALL/

Le coûteux périple de l'OM...

L'Olympique de Marseille et l'OGC Nice n'en finissent pas de pester contre la programmation du match contre Nice le vendredi 7 mars. Une date qui ne convient guère aux dirigeants phocéens puisque cette rencontre comptant pour la 28e journée de Ligue 1 intervient seulement deux jours après la fenêtre internationale à laquelle ont participé plusieurs joueurs de l'effectif marseillais. Obligé de faire un résultat au Vélodrome pour effacer la défaite au Parc des Princes face au PSG (2-0) et se relancer dans la course au podium, l'OM n'a pas le droit à l'erreur. Mais les conditions sont bien évidemment loin de ravir le coach José Anigo.

"Tactiquement, on ne peut pas travailler. Entre l'effectif qui n'est pas là et ceux que je vais récupérer tardivement, ce match de Nice m'inquiète. Certains vont arriver à trois heures du matin. On aurait préféré que cela soit dans d'autres conditions. On se retrouve dos au mur", déclarait-il hier en conférence de presse. Marseille n'a donc pas eu le choix que de se démultiplier à travers l'Europe pour rapatrier le plus rapidement possible ses joueurs.

L'Équipe nous apprend donc que les trois Bleus Mandanda, Valbuena et Payet sont sans doute rentrés de Paris dans la nuit. Parti disputer un match amical au Monténégro, André Ayew a été récupéré par un jet qui a ensuite fait escale à Barcelone pour en faire de même avec Saber Khalifa. Battu par le Portugal, Nicolas N'Koulou a lui aussi mobilisé un jet privé pour le ramener de Leiria. Enfin, d'autres éléments tels que Dja Djédjé et Ndombu rentreront sur des vols réguliers. Au total, c'est un chèque de 45 000€ à 50 000€ qu'a dû signer l'OM pour disposer de tout son effectif au plus vite. Le club olympien se serait bien passé de ces dépenses.

FOOTBALL/

La FIFA suspend la subvention du Gabon pour 2014

La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) a suspendu son programme d'assistance financière pour l'année 2014 à la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), exigeant que les anciens dirigeants rendent des comptes devant des instances internes ou la justice, selon une correspondance reçue lundi. "La FIFA a informé le comité de normalisation, dirigé par Dieudonné Ndomoum Likoumi, de la suspension des fonds du programme d'assistance des fonds financiers pour l'année 2014", selon ce document. Dans le document, le secrétaire général adjoint de la FIFA, Markus Katter, a fait savoir au secrétaire général de la Fégafoot, Jean Félix Nze, que la demande de l'instance gabonaise est conforme au règlement du programme d'assistance financière de la FIFA et qu'elle a été apporté aux associations membres de la FIFA. "Les fonds du programme d'assistance financière pour cette année seront crédités en quatre versements sur le compte des programmes FIFA de la Fégafoot", indique le document, ajoutant que "le versement de ces fonds est conditionné par la mise en place des mesures locales contre les anciens dirigeants et à la réalisation de rapports réguliers à la FIFA sur l'évolution des potentielles actions au sein des instances de la fédération ou devant la justice gabonaise". L'élection du nouveau président de la Fégafoot est fixée pour le 25 mars prochain. Les anciens bureaux directeurs devront répondre de leur gestion.

REPERES

Douti Sinalingue dans sa dernière demeure ce 8 mars ?

Enfin, l'élève Douti Sinalingue dont le corps est retenu à la morgue depuis avril 2013 à Dapaong sera inhumé ce samedi 8 mars 2014 dans son village natal.

Le président d'honneur du parti politique Addi, Dr François Kampatib, au cours d'une sortie médiatique la semaine dernière sur la radio Victoire fm a levé le voile sur les tractations en cours pour l'enterrement de l'élève Douti Sinalingue. Cet élève décédé en avril 2013 n'est toujours pas enterré, parce que ses parents veulent que les assassins de leur fils reconnaissent publiquement leur forfaiture. Pour le député, François Kampatib : "Depuis avril dernier, je me suis longuement investi dans ce dossier. Face au refus manifeste du gouvernement que l'enfant est décédé suite à une bavure policière, la famille refuse l'enterrement de leur enfant. La famille attend une explication. Elle a refusé l'argent". Actuellement, les discussions ont avancé pour que le corps de Douti ne fasse pas un an à la morgue. "Aux dernières nouvelles, il y a un eu un accord entre la famille et le gouvernement, mais, il y a un hic que je ne vais pas exposer en public. Il faut que les deux parties s'entendent pour que ce progrès aboutisse à l'enterrement" a déclaré le député. Une entente est finalement trouvée, l'élève Douti Sinalingue sera conduit dans sa dernière demeure ce samedi 8 mars 2014 à Dapaong dans son village natal.

Les réserves administratives à l'Etat

La délégation spéciale de la Préfecture du Golfe a organisé une réunion d'information avec les occupants d'une réserve administrative de l'Etat dans le canton d'Aflao Sagbado (village de Logopé) ce lundi 3 mars 2014.

Dans la périphérie Nord ouest de Lomé, précisément à Aflao Sagbado, les habitants d'une réserve administrative, d'une superficie d'un hectare 44 ares, doivent libérer les lieux dans 3 mois. Au cas contraire, les bulldozers vont déblayer les lieux. Selon les responsables de la délégation spéciale de la Préfecture du Golfe, cet espace est réservé pour la construction d'un marché depuis 1983. Malgré les panneaux d'interdiction, les maisons sortent de terre depuis 1990 sur cet espace. Le président de la délégation spéciale de la préfecture du golfe, Kossi Aboka : "Nous allons multiplier les hangars, développer le secteur. Donc, le site nous revient de droit. En principe nous n'avons plus à donner de délais, ça fait longtemps qu'ils ont été informés que le domaine appartient à l'Etat".

"Bourse Universitaire Alodo" aux étudiants nécessiteux

Ouf de soulagement pour les étudiants talentueux mais nécessiteux. Un programme d'aide vient d'être mis à leur disposition. Il s'agit de la "Bourse Universitaire Alodo". Ce programme vise à identifier des étudiants togolais talentueux mais sans ressources conséquentes et à leur offrir un soutien financier et éducationnel. Son lancement a été officiel le 03 Mars 2014 sur le campus de Lomé. Initié par le Réseau Na-Assi/Ha-Nissi, une organisation à but non lucratif créée par des jeunes Togolais résidents au Togo et dans la Diaspora (Canada, France, États-Unis), ce programme va apporter une assistance auxdits étudiants qui pourront véritablement continuer leurs études pour s'imposer sur le marché de l'emploi ou pourront créer leur propre emploi à la fin de leur formation. Rappelons que "Bourse Universitaire Alodo" est en collaboration entre le Réseau Na-Assi/Ha-Nissi et l'Ong STEJ Togo, la Banque Atlantique Togo et la Chaire UNESCO "Femme, sciences et gestion raisonnée de l'eau en Afrique de l'Ouest".

Editorial

FAURE POUR UNE VIE RÉPUBLICAINE APAISÉE

suite de la page 1

demande de dialogue relève à certains égards, et nous ne pouvons que le regretter, d'une tentative d'instrumentalisation des institutions pour conquérir un leadership. Ainsi, l'ANC dans l'approche des présidentielles cherche les voies et moyens lui permettant d'asseoir son autorité sur toute l'opposition togolaise. Par ces sollicitations diverses et rapprochées du Président de la République, l'ANC a voulu se positionner pour demain. Allant jusqu'à affirmer qu'elle s'exprimait "au nom de toute l'opposition" : peu importe que celle-ci soit informée

ou pas avant la démarche. La lutte pour le leadership de l'opposition ne fait que commencer.

3. Enfin, désormais l'ANC a elle-même ouvert et d'une certaine façon normalisé ses rapports avec le Président de la République. Ainsi, on peut souhaiter que les éventuels entretiens qui pourront avoir lieu dans l'avenir avec d'autres responsables de l'opposition ne seront pas qualifiés de trahison du peuple.

On peut espérer que chacun y verra une réalité simple et constructive : l'illustration d'une vie républicaine apaisée.

Arts de la scène

Fin de la formation sur le concert-party et la cantata

L'«Atelier national de revalorisation du théâtre traditionnel : concert-party et cantata» qu'organise le centre culture Hakuna Matata depuis mardi dernier, prend fin ce vendredi à 15 heures avec un spectacle d'Azé Kokovivina et de Beno Sanvee Alouwassio.

L'atelier a pour but non seulement de remettre au goût du jour les deux formes de théâtre traditionnel en voie de perdition, mais aussi de revitaliser le paysage des arts de la scène totalement transfiguré par le théâtre moderne,

destination de 8 professionnels venus des régions des Plateaux et Maritime. Une formation des formateurs destiné à les outiller pour aller former d'autres comédiens sur le terrain.

L'atelier financé par le Fonds d'aide à la culture (FAC) pose une question fondamentale en ce qui concerne l'avenir du théâtre au Togo. Le pays traverse une grave crise du théâtre. Il n'y a plus que deux ou trois troupes de théâtre actives, et elles ne jouent presque pas dans le pays. Pire, depuis la fermeture de l'Institut français, rares



Michel Hoffer, directeur du centre Hakuna Matata



lui-même en perte de vitesse, et que fuit les spectateurs.

Il s'agit d'un atelier pratique à

son spectacle joué à Lomé. Le Togo n'a presque plus de salles de spectacle dignes de ce nom.

Certes, il y a des centres privés qui offre des salles de spectacles à ciel ouvert, mais ces centres ne sont pas dotés de moyens suffisants pour attirer la clientèle, ni de moyens financiers pour payer les spectacles.

Or, le concert-party et la cantata constituent des formes théâtre moins coûteuses, qui nécessitent peu de moyens financiers, et en ce qui concerne le premier, il peut être joué dans des espaces non-figés et d'une scénographie presque inexistantes, les bars par exemple. D'où l'intérêt de cet atelier pour amener à la revitalisation d'une

forme disparue.

Reste l'évolution de ces théâtres qui paraissent quelque peu inadaptés à la situation aujourd'hui. Les professionnels apprécient avec raison les travaux et la dramaturgie de Senouvo Agbota Zinsou, ancien directeur de la Troupe nationale.

L'atelier prend donc fin cette après-midi avec un spectacle d'Azé Kokovivina, un maître dans l'art, et Sanvee Béno, comédien hors pair et maître du compte. La formation est assurée par Sanvee Béno, Gaëtan Noussouglo, et Sylvain

Etranger

Journée culturelle togolaise au Sénégal

La communauté togolaise vivant au Sénégal organise ce samedi 08 mars, une journée culturelle visant à «vendre la destination Togo» par la culture et relancer le tourisme longtemps resté «à plat», selon le consul du Togo, Pascal Bléwussi Daugbey, apprend-on d'une dépêche d'Apanews.

La manifestation aura lieu à la Maison de la culture Douta Seck, selon M. Daugbey.

«Nous voulons promouvoir le tourisme togolais et pousser les gens à aller visiter le Togo. Notre pays était mis sur le banc des accusés, l'économie était à genoux et le tourisme à plat. Nous voulons aujourd'hui redorer le blason et faire en sorte que les gens aillent

visiter notre pays», a déclaré le consul togolais, d'après Apanews.

«Nous voulons développer l'économie de notre pays, à travers la culture, qui est un facteur de rapprochement. Et à travers cette journée, nous voulons emmener les Sénégalais qui n'ont pas encore été au Togo à y aller», a insisté le consul.

Plusieurs activités sont programmées pour la journée culturelle : «réjouissances, jeux de société, présentation et vente d'une variété de plats togolais et prestations culturelles des cinq régions qui composent le pays».

Le ministre sénégalais de la Culture et du Patrimoine, Abdou Aziz Mbaye, et sa collègue chargée de

la Femme, de la Famille et de l'Enfance, et des ambassadeurs des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), honoreront de leur présence cette journée culturelle.

Il a parlé du «brassage culturel» entre le Sénégal et le Togo, indiquant que «près de 500 Togolais» vivent en terre sénégalaise. «Chez nous, les Sénégalais sont au nombre de 15.000», a-t-il déclaré.

Conférence au Goethe Institut

Architecture : " Building social change " ce 12 mars à 17 heures

A l'initiative du Goethe-Institut, l'EAMAU (Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme) a été invitée à participer en Octobre 2013 à Munich en Allemagne, au symposium " AFRITECTURE-Echange de savoir-faire ". Monsieur Ambroise Comlan ADJAMAGBO, Architecte-

Urbaniste, Professeur principal, a été désigné pour représenter l'EAMAU à cette importante manifestation.

Au cours de cette soirée, M. Adjamagbo partagera avec les passionnés et les étudiants en architecture les expériences faites au cours du symposium en Allemagne.

Littérature

Frédéric Verger et Nicolas Cavallès récompensés

Le Goncourt du premier roman a été remporté par Frédéric Verger pour son roman Arden, publié aux éditions Gallimard. Et Nicolas Cavallès a reçu le Goncourt de la nouvelle pour Vie de Monsieur Leguat, publié aux éditions du Sonneur.

L'auteur avait déjà été sélectionné cet automne pour le prix Goncourt, qui a été décerné à Pierre Lemaître pour Au revoir là-haut. Le jury a salué la qualité d'un

premier texte récompensé du Prix Thyde Monnier (2013) et du Prix Mémoire Albert-Cohen. Nicolas Cavallès a quant à lui remporté le Goncourt de la nouvelle pour la Vie de Monsieur Leguat, publié aux éditions du Sonneur. À travers un texte au format court (68 pages), l'auteur ancre son récit dans une Europe moderne meurtrie par des luttes intestines qui opposent les dévots catholiques aux huguenots protestants.

Théâtre

Restitution de stage ce 07 mars

Restitution des résultats du stage de formation des jeunes marionnettistes organisé par UNIMA-TOGO (Union des Marionnettistes du Togo) et financé par le Fonds d'aide à la Culture du

Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Civique, dans le cadre de la 3ème édition des Journées Portes Ouvertes sur les Marionnettes.

Suivi-évaluation de la SCAPE

Les agendas 2014 des Plans de Travail et Tableaux de Bord Annuel des Indicateurs validés

Etonam Sossou

Le comité sectoriel « justice, sécurité et droits de l'homme », a validé le 06 mars 2014, à l'issue de sa première session, son agenda de travail, son plan de travail, le budget annuel (PTBA) et son Tableau de Bord Annuel des Indicateurs (TBAI), pour le suivi-évaluation de la Stratégie de

Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE). Les participants ont examiné et validé les projets de l'agenda 2014, les tableaux de bord (PTABA et TBAI) des ministères qui composent le comité sectoriel. Organisée par le secrétariat technique du DSRP, cette première session par ailleurs permis aux participants de fixer des directives pour la préparation à

temps des documents à examiner lors des prochaines sessions du comité sectoriel.

En effet, en décembre 2013, le comité sectoriel « justice-sécurité-droits de l'homme » s'était réuni pour, entre autres objectifs, définir son agenda de travail pour 2014. Lequel agenda fixe les périodes prévisionnelles de tenues des sessions des comités sectoriels ainsi

Remise de diplôme d'honneur aux employés de la CEET
Le D.G. Djétéli promeut l'excellence et le professionnalisme

La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) a remis le 28 Février 2014 des diplômes d'honneur à cinquante six employés ayant accompli 20, 25, 30 et 35 ans de fonction. Les récipiendaires ont été sélectionnés pour avoir rendu des services loyaux et exemplaires à leur entreprise. Le Directeur Général de la CEET, Dr. Gnanè Djétéli, en ses propos élogieux, a affirmé que: «les récipiendaires constituent une référence en matière de professionnalisme que les autres collaborateurs doivent suivre comme exemple afin que s'enracinent davantage dans cette entreprise les valeurs de loyauté, de conscience professionnelle et de la discrétion». Il a profité de cette tribune pour rappeler à ses agents que leur mission principale est de travailler pour la satisfaction de la



Gnanè Djétéli, D.G. de la CEET

conclure que la CEET en plus d'être accompagnée par un Conseil d'Administration et les autorités soucieux de la réussite de sa mission, a des compétences et l'opportunité de proposer un service de qualité à ses clients.

Quant au Directeur des Ressources Humaines, Dr. Nikabou GMAKAGNI, tout en félicitant les agents méritants, il a précisé que

déception... avant de décrocher la médaille tant recherchée. «Que votre parcours soit un exemple pour les autres agents et s'il m'était permis d'écrire un livre à vous, je l'intitulerais «le valeureux agent de la CEET et le Diplôme d'Honneur» a ajouté le Directeur des Ressources Humaines.

«Pour le représentant des récipiendaires, M. Kouassivi Gbedessy-Wini, pour mériter ce diplôme, il faut avoir accompli soit, 20, 25, 30 ou 35 ans de service». Ceci demande, poursuit-il, «beaucoup de sacrifice et d'abnégation qui constituent les vertus à cultiver par un travailleur». Il a alors demandé à la nouvelle génération des travailleurs de la CEET, d'avoir le sens de l'intérêt général, de cultiver l'humilité, la patience, l'honnêteté et le secret professionnel.

Cette cérémonie de remise d'attestation d'honneur s'est perpétuée depuis la prise de fonction de l'actuel Directeur Général dont le leitmotiv est la promotion de l'excellence et le professionnalisme pour un développement harmonieux de la CEET. La cérémonie qui s'est terminée par un bal populaire, s'est déroulée autour d'un buffet dans le jardin de l'hôtel Mercure Sarakawa et animée par des artistes de la chanson et des humoristes en présence de plusieurs personnalités dont le ministre de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire, Djossou Mawussi SEMONDJI, le Directeur Général de Contour Global ainsi que les membres du Conseil d'administration.

La CEET est créée le 20 mars 1963 pour assurer la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique au Togo. avec un taux de croissance annuel de 4% , cette société d'Etat réalise un chiffre d'affaires estimé à 36 milliards de Fcfa.



que l'objet et les produits attendus au terme des sessions. «C'est donc en référence au projet d'agenda préparé le 12 décembre 2013 que vous êtes conviés à cette session qualifiée de première session», a précisé le ministre de la justice et des relations avec les institutions de la République, Koffi Essav.

Le PTBA se justifie par la nécessité d'aligner le programme de travail sur les prévisions budgétaires. Ainsi, il constitue l'outil principal de mise en œuvre du budget de l'Etat dans les ministères. Le PTBA décrit en partant du lien de la programmation pluriannuelle, les activités prévues en liaison avec les produits, les responsables chargés de leur mise en œuvre, le chronogramme de leur réalisation et les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre tel que prévu

par le budget de l'Etat. Toute proposition d'activités dans le PTBA doit alors être garantie par une programmation de ressources soient internes soient externes.

En ce qui concerne le TBAI, c'est un outil qui exprime la conséquence directe en termes de résultat, émanant de la mise en œuvre des activités planifiées et des marchés publics exécutés grâce à la mise à disposition des ressources en fonction des engagements de dépenses envisagées. Le TBAI indique les indicateurs de produits, ceux d'effets et éventuellement ceux affectés au cours de l'année du fait de la mise en œuvre du PTBA, du plan de passation de marché (PPM) et du plan d'engagement des dépenses (PED).

Le comité sectoriel « justice,

sécurité et droits de l'homme » regroupe les cadres techniques et les services de planification des ministères de la sécurité et de la protection civile, de la justice et des relations avec les institutions de la République, le Ministère des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie et de la mise en œuvre de recommandations de la CVJR, et le ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et de la formation civique.

L'ensemble du processus est appuyé par le volet 1 de la seconde phase du Projet d'Appui Institutionnel (PAI), financé par l'Union Européenne et mis en œuvre à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.



Un récipiendaire recevant son attestation

clientèle. Et, pour arriver selon lui, ils doivent se montrer dignes responsables et rompus à la tâche. «L'an 2014, est un nouveau cap que nous amorçons dans notre entreprise. Il s'agit là d'un nouveau défi à relever. Fournir en continue l'électricité aux populations, servir vite et bien le client», a précisé le Directeur Général. Avant de

dernière chaque récipiendaire qui a accompli 20, 25, 30 et 35 ans, se cache une histoire de combat, de persévérance et de vétéran. Il a comparé l'histoire des récipiendaires à celle de Méka dans le vieux nègre et la médaille de l'écrivain camerounais Ferdinand Oyono qui a connu le soleil, la pluie, la solitude, l'amertume, le stress, le déboire, la



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA

Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1206
DE LOTO BENZ DU 26 Février 2013

Merci à toutes et à tous de nous retrouver ce mercredi 05 Mars 2014, pour le tirage de Loto Benz qui porte le N°1207.

Lors du dernier tirage de Loto BENZ, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots de moins de 500.000F CFA qui ont été gagnés par nos parieurs sur toute l'étendue du territoire Togolais.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1207 de LOTO BENZ du mercredi 05 Mars 2014

Numéro de base

90

79

36

32

56